

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2017

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Danielle FAVIER, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Monique PERRIOL, Martine MÉRAUD, Isabelle COURTIAL, MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Gérald REVEYRAND, Maurice BELANTAN, Jean-Marc GUILLET, Guillaume ARRU-GALLART, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Aimé VUAILLAT, André CHABERT.

ABSENT : M. Damien RIGOLLET (excusé).
Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

URBANISME

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- ✚ Madame Nathalie POIREAU : modification de façade, rue de la boîteuse,
- ✚ Monsieur Michaël PERRAUD : construction d'une piscine, route des lavoirs,
- ✚ Monsieur Patrice ROCHE : construction d'une piscine, route des lavoirs.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Sont présentés au Conseil municipal les résultats du compte de gestion tenu par le Percepteur et du compte administratif tenu par le Maire pour l'année 2016 :

Section Fonctionnement :		section investissement :	
recettes :	1 735 402,69 €	recettes :	871 865,07 €
dépenses :	1 042 546,04 €	dépenses :	401 518,91 €
soit un excédent de 692 856,65 €		soit un excédent de 470 346,16 €	

Vote du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

BUDGET PRIMITIF 2017

Le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2017 qui s'équilibre de la façon suivante :

section fonctionnement :		section investissement :	
recettes :	1 943 782,65 €	recettes :	1 390 528,00 €.
dépenses :	1 943 782,65 €	dépenses :	1 390 528,00 €.

Vote du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

POINT A TEMPS

Le Point à temps sera réalisé par les entreprises PERRIOL et FAVIER, au tarif de 1 480 € H. T. la tonne.

Zone 2 PARTIE Ouest de la commune : Entreprise FAVIER

Zone 1 PARTIE Est de la commune : Entreprise PERRIOL

Accord du Conseil municipal à l'unanimité.

DIVERS

- La décision pour le chauffage de la Diamantelle est reportée à la prochaine séance.
- Rappel : présentation d'une pièce d'identité obligatoire pour le vote.
- Contrat d'entretien des caméras au groupe scolaire : 360 € TTC par an : Société VIATECH.
Accord du Conseil municipal.
- Succession CHABASSOL :
Madame CHABASSOL Pierrette décédée a fait un testament au profit de la commune. Le solde de la succession est positif. Le Conseil municipal doit accepter le don.
Accord du Conseil municipal à l'unanimité.
- 8 mai 2017 : Randonnée vezerontine
- commémoration du 8 mai 1945 aux monument aux morts de Vezeronce à 10 h 30.
- L'Association Clodomir a été dissoute. La manifestation sera reprise par le Comité des fêtes. Les comptes (solde positif environ 12 000 €) et le matériel seront transmis au Comité des fêtes. La manifestation devrait être organisée en juillet 2018.